



Règlement

Nom, prénom :

.....



Aide destinée aux enfants de la commune

L'aide aux devoirs est proposée par la mairie de Saint Coulitz et des bénévoles. Elle est ouverte aux enfants de Saint Coulitz, à partir de 6 ans (Cours Préparatoire).

Inscription préalable nécessaire pour chaque période scolaire

Toute famille souhaitant que son enfant participe à l'aide aux devoirs devra avoir ramené à la mairie sa fiche d'inscription complétée et le règlement signé.

Modalités

L'aide aux devoirs a lieu le jeudi soir dans la salle communale jouxtant la Mairie. Elle est organisée et animée par la municipalité de Saint Coulitz et des bénévoles. Les horaires de l'aide aux devoirs s'adaptent aux horaires d'arrivée des cars au Bourg : 16H50 puis 17H45.

Respect des horaires

L'aide aux devoirs n'excède pas 1H pour les élèves jusqu'en 5^{ème}, ils quitteront la mairie à 18H00 seul ou accompagné selon les indications de la fiche d'inscription. Les élèves plus âgés pourront rester jusque 18H45.

Absences

Les inscriptions se font pour la période (de vacances à vacances) pour les élèves jusqu'en 5^{ème}. Vous vous engagez à prévenir la mairie si votre enfant est absent. Au-delà de la 5^{ème} les jeunes peuvent venir en fonction de leurs besoins.

Règles de travail

Les enfants s'engagent à respecter les conditions de travail : silence, calme, bienveillance.
Nous n'accepterons pas de manque de respect envers les bénévoles encadrant l'activité.
Les enfants ne respectant pas les règles ci-dessus, après avoir été prévenus, seront suspendus pour la période.
Les élèves qui en sont capables peuvent aider les autres.
Chacun vient avec son matériel : support de travail (manuel, fichier, cahier...)
On encourage chacun à apporter un petit goûter qui sera pris avant la mise au travail.

Date :

Signature de l'enfant :

Signature des parents :



Fiche d'inscription



Période 1 :

du jeudi 14 septembre au
jeudi 12 octobre 2023

Enfant :

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Niveau de classe :
Numéro de téléphone de l'enfant :
Information à nous communiquer (allergies...) :

Parent responsable :

Nom : Prénom :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Adresse mail :

Départ de l'aide aux devoirs :

Départ accompagné, à 18H (imposé pour les élèves du primaire)
Personne autorisée à venir chercher l'enfant :

Départ seul (possible à partir de la 6^{ème}, autorisation parentale à compléter)
Madame, Monsieur autorise leur enfant
..... à rejoindre seul son domicile à l'issue de l'aide aux devoirs.

Date :

Signature :

« Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Saint-Coulitz. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de Saint-Coulitz ainsi que, sur sa demande, le Préfet.

Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à Mairie de Saint-Coulitz, 19 Place François Mitterrand 29150 SAINT-COULITZ ou par courriel à mairie.saint-coulitz@orange.fr. Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune à l'adresse le CDG29 à protection.donnees@cdg29.bzh. »